EGLISE PROTESTANTE
RIXENSART

Eglise Protestante Unie de Belgique

<BPOST
PB-PP
BELGIE(N)-BELGIQUE
P 000 674

Bureau de dépôt :
1300 Wavre
Editrice responsable : Y.C. Bolsenbroek
Daleborreweg 10 - 3090 Overijse

Courants

Mars Avril 2026

L'Exclusion



Sommaire

P.2 : Sommaire
➤ **Thème : « L'Exclusion »»**

P.3 Notre Sécurité et nos prisons. William Rey
P.6 L'exclusion. Louis Stevens
P. 8 Handicap facteur d'exclusion- Comment penser l'inclusion? Thierry Bastin
P.12 Billet d'humeur Y. Vanescote
P.14 Et la Bible que dit-elle?
P.16 News du Consistoire
P.18 Mot du Cacg
P.19 News de la communauté
P.20 Nouvelles de la diaconie
P.22 Lettre pastorale du Conseil Synodal
P.23 En route pour Pâques
P.25 Coin de la Bibliothèque
P.26 Nouvelle rubrique : l'écho des lecteur.rices
P.27 Atelier 2tonnes
P.28 Tableau de l'accueil
P.29 Dates Ecodim, Étude Biblique, Parcours protestant, Midi œcuménique;
P.31 Midi du Temple
P.33 Humour protestant
P.34 Agenda récapitulatif
P.35 Voyage à Strasbourg
P.36 Dates à retenir
P.37 PhiloXenia
P.38 Thèmes des Courants à venir
P.39 Des mots pour prier
P.40 Renseignements pratiques

L'Exclusion

Chèr·es lecteur·rices, chèr·es paroissien·nes, chèr·es ami·es,

Déjà le deuxième Courants de l'année ! Nous sommes au début du Carême, temps d'attente et de remise en question de notre vie de chrétien·ne. C'est un temps où, en Église, nous lisons les récits significatifs du ministère de Jésus. Cependant, c'est un texte du 1er T. qui me tient particulièrement à cœur en cette période : Ésaïe 58. Ésaïe y décrit le jeûne auquel Dieu tient : se tourner vers les exclus de la société, agir pour plus de justice, dénouer les nœuds de corruption et d'exclusion. C'est en partie le thème de ce Courant : l'exclusion.

L'impulsion pour ce thème est venue de la conférence du Midi du temple donnée par William Rey, visiteur de prisonniers depuis de nombreuses années. Vous trouverez son témoignage poignant et déroutant au début de ce numéro, ainsi que d'autres articles qui témoignent de ce que signifie l'exclusion.

Deux nouvelles rubriques font également leur apparition : "Nouvelles de la diaconie et "l'écho des lecteur·rices". Il reste encore 34 jours jusqu'à Pâques ! 34 raisons de lire et relire ce Courants ! **Excellente lecture !**

Joyeuses Pâques !

Aurélien ,Louis, Yolande

Image : https://www.flickr.com/photos/**rdmarsh/14254891955/in/photolist-nHE3Ke-bspTfV**

Notre sécurité et nos prisons

https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Prison.jpg



Faut-il attendre qu'un récidiviste soit devenu dangereux par incurie ?

L'enfant marche, tombe et se relève. Il tombe à nouveau et se relève. L'enfant peut tomber, il se relèvera. L'adulte peut-il tomber ? Qui le relèvera s'il continue à tomber ? Non, l'adulte n'a pas le droit de tomber. Il doit être puni s'il continue à tomber et, voici le plus simple, "Jetons-le en prison".

"Jetons-le en prison" est effectivement le plus simple et c'est la source de nombre de difficultés que nous allons bientôt rencontrer.

Malheureusement, si la société fait un bel effort pour exclure de son sein l'auteur de délit, elle le malmène à un point tel que ce rejeté devient peu apte ensuite à rentrer dans un cours de vie normal.
L'ancien garde des sceaux Robert Badinter déclarait : "*Si le criminel ou le délinquant sort de prison comme il y est entré ou plus dangereux encore, l'emprisonnement n'est plus une défense de la société, mais bien une menace pour la société*".

La situation problématique des prisons belges nous est rapportée par la Presse mettant en exergue les problèmes les plus extrêmes, ceux qui parlent à un lectorat peu informé. C'est un travail d'information, souvent bien fait, qui toutefois laisse le lecteur dans le désarroi : "C'est terrible, mais qu'y puis-je?".
L'accent est tout particulièrement mis sur la Surpopulation carcérale ; c'est le problème du jour et chacun pense que le politique, l'administration ou l'Etat est gravement responsable.
En fait, c'est tout le système pénal qui est mal en point et la surpopulation carcérale n'en est qu'un des symptômes. Quant à savoir qui est responsable, c'est véritablement un problème de société.

Voyons comment fonctionnent les prisons.

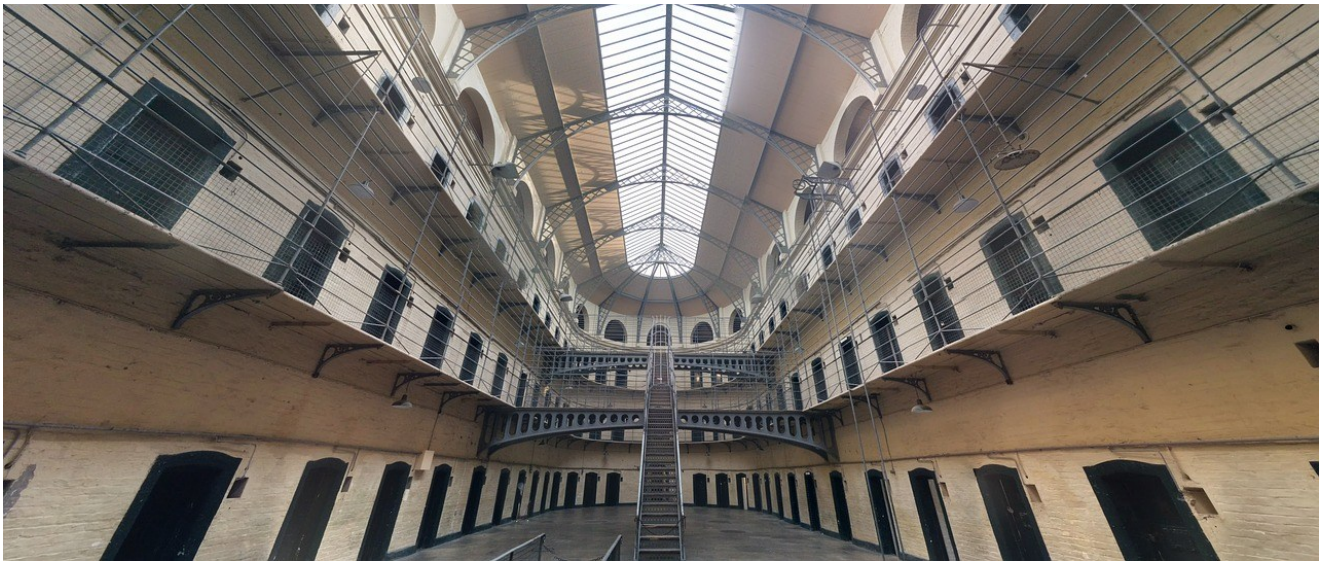
En bref,
la privation de liberté a pour missions de punir, d'amender, de réinsérer, mais

aussi de protéger la société. La Justice est en charge du *prévenu*, celui qui n'est pas encore jugé. La prison gère le *détenu*, celui qui a été condamné. La réinsertion dans la société concerne l'*ex-détenu.*

On peut comparer une prison à un hôtel, les uns entrent alors que d'autres sortent et il arrive que les hôtels soient complets et se mettent à refuser les réservations.
Il en va de même pour une prison, si ce n'est qu'elle est obligée légalement de loger tous ceux qui frappent à sa porte alors même qu'elle n'a plus de lits disponibles. Ce n'est pas grave, on peut toujours ajouter des matelas faute d'avoir la place de mettre des lits ; quelques matelas, pas beaucoup de matelas, car les tensions augmentent avec le manque d'espace et la prison devient peu à peu cocotte-minute. C'est cela la surpopulation carcérale ; la prison devient "bombe à retardement", on y jette les rebuts de la société. La prison est devenue poubelle.
Il faut intervenir pour éviter l'explosion imminente. Mais que faire ?
La surpopulation carcérale est le fruit du **défaut de coordination** entre les trois instances responsables. Justice, prison et réinsertion se veulent exemplaires, plutôt que de coopérer au but commun : faire rentrer le délinquant dans la société.

La Justice est lente et met les prévenus en attente de jugement dans la prison. Ils l'encombrent en occupant un tiers des lits.

La prison peut détruire, là où elle devrait construire, reconstruire.
Les agents pénitentiaires ne savent plus où donner de la tête et en tombent malades.
Incidemment, la motivation est au plus bas et entraîne de sérieuses difficultés de recrutement.
Un détenu n'a plus la possibilité de décider de ce qu'il fait. Idéalement, tout détenu doit devenir dépendant, chacun doit devenir un assisté. Les trublions deviennent sages comme des agneaux, les esprits frondeurs deviennent idiots et moi, au cours de mes visites, je rencontre des cerveaux sclérosés.
La tendance naturelle consiste à s'isoler et, doucement, on tombe en déprime, voire en dépression profonde. La détresse psychologique des détenus est telle que le taux de suicide en prison est environ huit fois supérieur à celui de la population ordinaire.



https://journalistsresource.org/education/juvenile-incarceration-long-term-consequences/

La réinsertion reçoit des ex-détenus qui sont parfois des épaves en mal d'assistance tant ils ont été détruits par leur parcours antérieur. Vouloir en faire de bons citoyens peut friser l'utopie quel que soit l'effort des détenus et des intervenants concernés.

Je n'insisterai pas sur le gâchis humain et le drame social qui résultent de cette incurie. Il faut avoir énormément de cran pour revenir dans la vie ordinaire, car ne pas suffisamment lutter vous ramène à la case prison. La récidive est normale... et elle surcharge la Justice et la prison.

William Rey

Une version plus complète de cette note peut être demandée à
widdy.rey@gmail.com

L’exclusion… Ça me concerne ?

La conférence-témoignage de William Rey sur le cauchemar des prisons m’avait laissé dans le cœur un cocktail de sentiments divers : tristesse, indignation, pitié, impuissance, colère, culpabilité, envie d’agir, découragement. Comme tous les cocktails, il a inondé mon organisme pendant un certain temps puis s’est dilué dans les préoccupations et les autres sollicitations de la vie. Comme chantait Jacques Dutronc : « J’y pense et puis j’oublie. C’est la vie c’est la vie ! » Néanmoins, il me reste le besoin d’y repenser avec recul et de réfléchir à l’exclusion en général. Même si je ne suis pas habilité à en parler, n’étant pas impliqué ni engagé concrètement dans cette problématique.

Qu’est-ce qu’un exclu ? C’est une personne qui se trouve dès sa naissance, ou progressivement ou brutalement, retranchée de l’ensemble de la société ou d’un groupe particulier.



A côté des détenus, il y a beaucoup d’autres catégories d’exclus : les sans-abri, les migrants sans-papier, les toxicomanes, les travailleurs précaires, les travailleurs licenciés, les Roms, les élèves harcelés, les esclaves de toutes époques, les handicapés de toutes infirmités. Depuis le début de cette année 2026, il y a les exclus du chômage. (Image : https://commons.wikimedia.org/wiki/Category:Demonstrations_and_protests_in_support_of_immigrants_in_France)

Selon les périodes de l’histoire et la conjoncture politique, des pans entiers de la société se sont par moment retrouvés exclus. Totalement exclus, comme l'ont été les personnes dites de couleur dans certaines régions de l'Occident, les Juifs à différents moments de leur histoire collective ; exclus de certains droits, comme l’ont été les femmes pendant des millénaires. Cette géométrie de l’exclusion n’a cessé de se modifier selon les époques et les civilisations.

Si l’exclusion est rarement totale, la coupure est réelle. On est toujours exclu de quelque chose et par l’exclusion, on se voit imposer un statut, presque une identité.

L’exclusion peut être visible ou invisible, coulée dans des textes de loi ou assu-

mée implicitement par le fonctionnement de la société ou des institutions ou encore par un mode de pensée dominant.

Mais « exclure » est un verbe actif et transitif, ce qui veut dire que s'il y a un exclu, il y a forcément un·e ou des excluant·es.
Qui est donc celui ou celle qui exclut ? ou ce qui exclut ?

Les acteurs – ou les facteurs - de l'exclusion sont aussi divers que les types d'exclusion. C'est la société dans son ensemble. C'est un groupe qui protège son identité, ses valeurs, son fonctionnement ou ses privilèges. C'est parfois l'exclu lui-même, qui devient sans le vouloir auteur de son exclusion, par son comportement, ses failles, ses infirmités, sa (non-)éducation. C'est aussi la Vie avec ses aléas et ses injustices.

Oui, les causes de l'exclusion sont multiples, mais plus importante est la question de son maintien.

Comment notre société qui reconnaît à tous les « droits humains » est-elle si impuissante à les faire appliquer ?

C'est que la société est une vaste entité impersonnelle. Et on ne sait pas trop qui est réellement aux commandes.

Et en même temps, la société, c'est moi. Moi aux prises avec mes problèmes, mes activités et mes préoccupations personnelles, familiales et professionnelles. Que d'efforts pour m'en extraire, pour élargir mon champ de vision au collectif et pour m'intéresser à ces groupes peu visibles et moins glorieux que sont les exclus de toute catégorie.

Et si l'exclusion pouvait m'atteindre personnellement ? Avec l'âge, la santé et la forme m'abandonneront probablement, tôt ou tard. Alors j'ai tendance à laisser entre ma vie et celle des exclus une distance protectrice car, qui sait ? l'exclusion est peut-être une maladie contagieuse.

Louis Stevens

Handicap facteur d'exclusion ? Comment penser l'inclusion

Peut-on soutenir que notre époque est marquée par une dynamique croissante d'exclusion ? L'hypothèse est sombre, mais de nombreux signes y invitent. L'être humain s'exclut d'abord de son propre écosystème, en contribuant à la disparition progressive d'espèces animales et végétales dont il dépend pourtant. Il exclut aussi ses semblables : par la guerre, la violence, la destruction des lieux de vie, il contraint des populations entières à l'exil.



Image : https://commons.wikimedia.org/wiki/Category:Breuil-le-Sec

L'exclusion peut encore prendre des formes plus insidieuses : retrait derrière l'écran, appauvrissement du lien, ou disparition volontaire comme le phénomène des jōhatsu au Japon, ces personnes qui « s'évaporent », qui disparaissent sans laisser de traces pour fuir la honte, l'endettement ou l'échec.

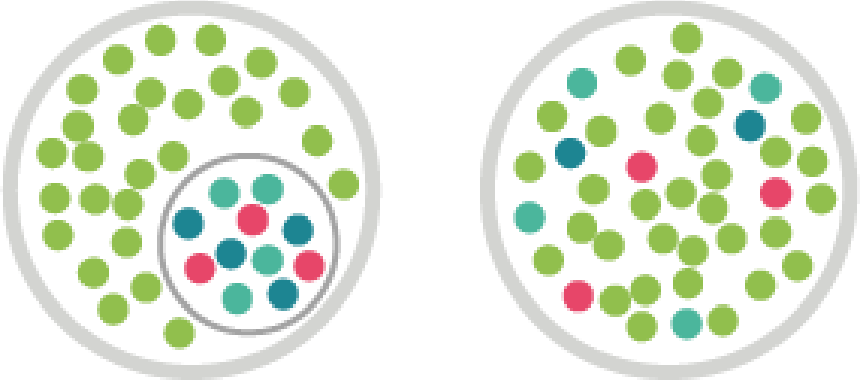
Certaines décisions politiques produisent également des effets d'exclusion. La réforme dite Clarinval et le manque d'anticipation du gouvernement Arizona risquent d'écarter du chômage, dès mars 2026, des aidants proches de personnes lourdement handicapées, les privant de leur unique filet de sécurité sans alternative adaptée. Derrière cette actualité se dessine une réalité plus large : malgré les déclarations d'intention, les solutions concrètes manquent pour les personnes lourdement dépendantes. Les listes d'attente auprès des professionnels spécialisés et des structures adaptées sont longues. Faute de places, les familles s'isolent, interrompent leur activité professionnelle, s'exposent à une précarité financière. Être parents d'un enfant en situation de handicap engage chaque instant du présent et les confronte à l'angoisse de « l'après-nous ».

« La prison sans barreaux.

Mon fils est à la maison. Sa mère aussi. Jour après jour. Nuit après nuit. Pas par choix. Pas par confort. Mais parce que le monde autour n'a rien prévu pour eux. On parle d'accompagnement. On parle d'inclusion. Mais quand l'enfant n'a pas de place, et que le parent doit être là en permanence, ce n'est plus un dispositif. C'est une assignation silencieuse.

L'enfant est tenu à l'écart du monde. Le parent est tenu à l'écart de la vie. On appelle cela « s'organiser ». En réalité, on enferme deux existences dans le même silence. Pas de barreaux. Pas de condamnation officielle. Juste une absence de solutions qui devient une prison invisible. Ce récit, je ne l'ai pas inventé. Je l'ai vécu. Je l'ai écrit. C'est de cette réalité-là que sont nés Les Enfants du silence*. Pas un concept. Pas une théorie. Mais ce que vivent des familles entières, quand l'isolement devient la norme. Alors je pose une question simple : combien de familles vivent ainsi, enfermées chez elles, pendant que le système appelle ça une réponse ? Le silence commence là. Quand on normalise l'isolement. Quand on transforme l'absence de choix en prétendue protection. »* Les Enfants du silence -Césaire Armand Messie.

Le handicap intellectuel, qu'il soit associé ou non à un handicap physique, illustre particulièrement ce risque d'exclusion. Selon sa sévérité, il limite le raisonnement, la résolution de problèmes concrets et abstraits, ainsi que les capacités adaptatives. Les compétences conceptuelles — lecture, écriture, calcul, gestion de l'argent, orientation dans l'espace et le temps — peuvent être atteintes. Les difficultés de compréhension et d'expression verbale entravent les habiletés sociales et fragilisent l'estime de soi. Lorsque les mots manquent, le comportement devient souvent le premier mode de communication ; l'expression émotionnelle peut alors apparaître intense, instable, parfois déroutante pour l'entourage. Cette vulnérabilité expose davantage aux abus et aux agressions. Le tableau se complique encore lorsque s'ajoute un trouble psychiatrique : on parle alors de « double diagnostic ».
Face à ces formes multiples d'exclusion, la notion d'inclusion s'impose, quoique souvent confondue avec celle d'intégration. Or ces deux modèles reposent sur des logiques distinctes. L'intégration demande à la personne handicapée de s'adapter à la société existante. Les structures spécialisées visent à rééduquer, compenser, normaliser autant que possible. La société, elle, demeure inchangée ; l'effort repose principalement sur l'individu.



L’inclusion inverse la perspective. Elle cherche d’abord à transformer l’environnement social afin de lever les obstacles à la participation : accessibilité des écoles, des soins, de l’emploi, des services, des loisirs. Elle ne supprime pas les structures spécialisées mais les réinterroge à l’aune de la qualité de vie et du droit à la participation. L’article 19 de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées affirme leur droit à vivre dans la société et à ne pas être isolées ni ségréguées. Entrée en vigueur en 2009 en Belgique, cette Convention ne crée pas de droits nouveaux ; elle rappelle que ces personnes sont pleinement titulaires des droits communs. Mais proclamer des droits ne suffit pas : leur effectivité suppose des politiques cohérentes et audacieuses.

Image : http://ressources-ecole-clusive.org/2020/02/10/poster-egalite-equite-cessibilite/



in-

ac-

Or certaines mesures témoignent d’un décalage entre l’ambition affichée et la réalité. Les « pôles territoriaux », créés en juin 2021 dans le cadre du Pacte pour un enseignement d’excellence, visent à soutenir les élèves à besoins spécifiques dans l’enseignement ordinaire. L’objectif est louable. Toutefois, seuls certains profils — notamment les handicaps dits instrumentaux — peuvent bénéficier d’aides renforcées. Pour d’autres élèves, l’accès à des moyens supplémentaires suppose un passage par l’enseignement spécialisé, ce qui constitue un recul pour l’école inclusive. Certains enfants présentant des déficiences physiques, sensorielles ou intellectuelles requièrent en classe un accompagnement dépassant les simples « aménagements raisonnables ». Autrefois, des institutions spécialisées déléguaient du personnel dans l’ordinaire, favorisant une intégration plus souple.

Autre exemple : l'absence de remboursement des séances de logopédie pour les enfants dont le quotient intellectuel est inférieur à 86. Or la rééducation logopédique est souvent déterminante, en particulier pour les enfants présentant un trouble du spectre de l'autisme. Une dérogation ministérielle annoncée en 2024 autoriserait un remboursement sous conditions administratives lourdes, via des centres agréés déjà saturés. Les familles, qui ont patiemment tissé des réseaux ambulatoires pour soutenir leur enfant, se heurtent ainsi à des obstacles bureaucratiques supplémentaires.
L'inclusion ne peut se réduire à un slogan. Elle engage une conception de la démocratie : permettre à chaque citoyen, quels que soient son âge et ses besoins de soutien, de participer pleinement à la vie sociale. À défaut, l'exclusion — qu'elle soit écologique, sociale ou institutionnelle — risque de devenir la norme silencieuse de notre temps.

« Laissez les petits enfants, ne les empêchez pas de venir à moi », (Matthieu 19, 13-15).

Cette invitation peut se lire aujourd'hui comme un rappel éthique : ne pas dresser d'obstacles supplémentaires sur le chemin des plus vulnérables, mais transformer nos structures pour qu'elles cessent d'exclure et commencent réellement à accueillir.

Thierry Bastin



Image : https://www.flickr.com/photos/mazanto/29990189422/

Billet d'humeur !
ATTENTION À LA MARCHE !

Si vous avez la chance de vieillir en bon état, vous aurez peut-être le privilège de ne pas constater de « changements » dans votre environnement. Mais si, tout à coup ou insidieusement, votre corps qui vous a rendu de bons et loyaux services durant de nombreuses années commence (ou continue !) à vous lâcher pièce par pièce, à l'image d'une vieille guimbarde bientôt bonne pour la casse, vous vous rendrez compte que l'escalier que vous montiez allègrement, même si vous étiez chargé·e, devient maintenant le petit frère de l'Himalaya.

Et pis que cela, une seule marche un peu haute devient un obstacle à considérer avec sérieux et application : comment vais-je la prendre ? Ah, il me semble que c'est plus bas à droite. Ou attention, ma vieille (je me parle), en descendant, appuie-toi bien sur ta canne ou tes bâtons si tu ne veux pas te prendre un billet de parterre devant tout le monde.

Une seule sortie peut devenir le parcours du combattant, si vous considérez les trottoirs en mauvais état, les feux trop brefs pour traverser une rue, les rampes trop raides pour votre handicap. On peut allonger la liste à l'envi.

Je me pose mille questions quant à l'inclusion des personnes âgées ou handicapées dans leurs déplacements. Les bus, les trains pas toujours au niveau des quais, etc. Et ceci n'est qu'une petite partie de leur vie et de leurs occupations. On peut transposer cela dans bien des domaines. L'exclusion peut s'y nicher sans crier gare.

Pourquoi, dans les régions où on est attentif au problème, les trottoirs descendent-ils en pente douce à chaque fin ? Il est donc possible de penser aux chaises roulantes, aux personnes à mobilité réduite, aux poussettes. Cela ne demande pas plus de travail quand on en fait de nouveaux. Juste de la prévenance, de la réflexion, de la formation. Bon, ça va. J'oublie. Certains trottoirs doivent dater du moyen âge chez nous, je pense. Même dans des villes plus récentes !

On ne va pas faire que râler quand même : on peut aménager sa maison, sa salle de bain, faire venir ses courses, demander de l'aide, non ? D'accord, mais

il faut des sous, il faut avoir de l'organisation, de l'anticipation et le reste. Ce n'est pas à la portée de tout le monde.



Image : https://www.flickr.com/photos/saigneurdeguerre/4234299306—institut des sourds et aveugles

Il y a moyen de lutter contre les exclusions de toutes sortes et deux nouvelles m'ont réjouie dernièrement. L'UCL et l'ULB ont créé un certificat en droit du handicap, alliant théorie et pratique, grâce à des enseignants universitaires et des acteurs de terrain (article du *Soir*).
L'autre nouvelle qui m'a épatée : Lise, 13 ans, aveugle, après un cursus normal en primaire, suit les cours en secondaire à Notre Dame de Thuin avec un accompagnateur fourni par l'association EQLA (ancienne Œuvre nationale des Aveugles), qui l'aide à se représenter les contenus visuels grâce à des explications orales précises. Lise a du matériel adapté en braille, en relief, en modèles 3D. On la voit suivre le cours de math sans aucun problème, sans perturber le rythme scolaire. Au contraire, elle apporte beaucoup : elle amène du partage et de l'empathie. Quelques aménagements ont été apportés à l'école : local toujours le même, espace plus grand pour son matériel et son accompagnateur. Un ergothérapeute est venu à l'école pour donner des conseils d'aménagements. L'association EQLA accompagne nonante-cinq élèves, de l'enseignement fondamental au supérieur.

Il y a donc moyen de changer les choses, à condition d'investir dans l'humain. On peut créer un monde vivable pour tous, mobiles ou non, voyants ou non, malades ou non…

Il faut « juste » le vouloir et faire les bons choix.

Yvette Vanescote

Et la Bible que dit-elle?

En Genèse 18, 1-10, le geste d'accueil d'Abraham donne lieu à une véritable théophanie.

Le jour du Sabbat personne ne travaillera : *'Souviens-toi du jour de repos, pour le sanctifier. Tu travailleras 6 jours, et tu feras tout ton ouvrage. Mais le 7ième jour est le jour du repos de l'Eternel, ton Dieu: tu ne feras aucun ouvrage, ni toi, ni ton fils, nit ta fille, nit ton serviteur, ni ta servante, ni ton bétail, ni l'étranger qui est dans tes portes.'* **Exode 20, 8 –10**

Exode 22, 21 : ' *Tu ne maltraiteras point l'étranger, et tu ne l'opprimeras point; car vous avez été étrangers dans le pays d'Egypte'.*

Lévitique 19, 14 : '*Tu ne maudiras point un sourd, et tu ne mettras devant un aveugle rien qui puisse le faire tomber…*'

Dans le livre des Nombres, les cinq filles de Tselofchad réclament leur héritage qui jusque là n'était accordé qu'aux fils du défunt ou aux membres masculins de sa famille. **Nbres 27; 36 et dans Juges 17, 3-4**

Ésaïe 56, 1-10 s'inspire du texte d'Exode 22, en instaurant un lien entre le salut et les exclus.

Matthieu 5, 1-12 et 25, 31-46 : Les exclus sont impliqués dans le renversement des valeurs assumé par l'Evangile.

Matthieu 19, 13-15: '*Laissez les petits enfants, ne les empêchez pas de venir à moi.'*

Hébreux 13, 1-3: *'Persévérez dans l'amour fraternel. N'oubliez pas l'hospitalité; car en l'exerçant, quelques-uns ont logé des anges, sans le savoir. Souvenez-vous des prisonniers, comme si vous étiez aussi en prisonniers; de ceux qui sont maltraités, comme étant aussi vous-mêmes dans un corps.'*

Loi sur les héritages (Nombres 27, 1-8)

'Les filles de Tselophchad, fils de Hépher, fils de Galaad, fils de Makir, fils de Manassé, des familles de Manassé, fils de Joseph, et dont les noms étaient Machla, Noa, Hogla, Milca et Thirtsa, s'approchèrent et se présentèrent devant Moïse, devant le sacrificateur Eléazar, et devant les princes et toute l'assemblée, à l'entrée de la tente d'assignation. Elles dirent: Notre père est mort dans le désert; il n'était pas au milieu de l'assemblée de ceux qui se révoltèrent contre l'Eternel, de l'assemblée de Koré, mais il est mort pour son péché, et il n'avait point de fils. Pourquoi le nom de notre père serait-il retranché du milieu de sa famille, parce qu'il n'avait point eu de fils? Donne-nous une possession parmi les frères de notre père. Moïse porta la cause devant l'Eternel.
Et l'Eternel dit à Moïse:
***Les filles de Tselophchad ont raison**. Tu leur donneras en héritage une possession parmi les frères de leur père, et c'est à elles que tu feras passer l'héritage de leur père. Tu parleras aux enfants d'Israël, et tu diras: Lorsqu'un homme mourra sans laisser de fils, vous ferez passer son héritage à sa fille'*

Il faudra le répéter plusieurs fois également lorsque Josué procédera au partage de la terre de la promesse. ***Josué 17***

'*Les descendants de Manassé, fils aîné de Joseph, reçurent également leur part. Un territoire avait déjà été attribué aux descendants de Makir, le vaillant guerrier, fils aîné de Manassé et père de Galaad : ils avaient reçu la région de Galaad et du Bachan, à l'est du Jourdain. On attribua des terres aux autres clans descendant de Manassé. Ces clans étaient ceux d'Abiézer, de Hélec, d'Asriel, de Chékem, d'Héfer et de Chemida, descendant tous de Manassé, fils de Joseph.*

*Tselophchad, fils de Héfer et petit-fils de Galaad, lui-même fils de Makir et petit-fils de Manassé, n'avait pas eu de fils mais seulement des filles. Ces filles s'appelaient Machla, Noa, Hogla, Milka et Tirsa. Elles vinrent trouver le prêtre Éléazar, Josué, fils de Noun, et les chefs du peuple. Elles leur dirent : « Le Seigneur a ordonné à Moïse de nous attribuer des terres tout comme aux hommes de notre tribu. » **Conformément à l'ordre du Seigneur, elles reçurent des terres tout comme les hommes de leur tribu**. La tribu de Manassé eut donc dix parts en plus de Galaad et du Bachan, situés à l'est du Jourdain. 6On donna en effet des terres non seulement aux hommes descendant de Manassé, mais également à des femmes de la même tribu. – La région de Galaad appartenait aux autres descendants de Manassé.'–*

ÉGLISE PROTESTANTE
RIXENSART

Nouvelles du Consistoire

Chères sœurs et chers frères,

Chers frères et soeurs,

> « Il n'y a plus ni Juif ni Grec, il n'y a plus ni esclave, ni homme libre, il n'y a plus ni homme, ni femme car tous vous êtes un en Christ. » *Galates 3:28*

Dans l'histoire biblique, l'exclusion est une réalité ancienne. Dans l'Ancien Testament, Israël était appelé à accueillir l'« étranger », celui ou celle qui ne faisait pas partie du cercle social ou religieux ; c'était une invitation à reconnaître l'humanité de l'autre, dans toutes ses différences.

Le Nouveau Testament renforce cette exigence. Dans Galates 3:28, Paul nous dit qu'en Christ, toutes les barrières qui séparent les êtres humains, nationalité, statut social, genre, doivent être abattues. Cette vision sans concessions n'annule pas les différences ; elle refuse que celles-ci deviennent des murs d'exclusion. Jésus lui-même a passé son ministère avec des personnes marginalisées, pécheurs, voleurs, lépreux, femmes, étrangers, faisant de chacun·e un frère, une sœur.

Malheureusement, aujourd'hui encore, de plus en plus de personnes vivent l'exclusion : migrants rejetés, pauvres rendus invisibles, malades stigmatisés,

victimes de discrimination. La parole biblique nous rappelle que suivre Jésus implique de déconstruire les murs de nos peurs. L'exclusion n'est pas simplement un problème social : elle est une blessure de nos sociétés « humaines » que l'Évangile appelle à soigner.

Dans nos communautés, dans nos familles, dans nos rues, il y a toujours des étrangers, des exclus à inclure. Là où la peur de l'autre met une distance, l'amour commandé par le Christ ouvre un chemin d'espérance : une table où il n'y a pas d'exclus, une communauté où chacun retrouve dignité et accueil.

A chacune de ses réunions, le Consistoire met un point à travailler en ce sens, notamment via sa diaconie.

Au nom du consistoire,
Président du Consistoire
Frédéric Vilain

Prochains Consistoires: 2 mars à 19h30 ; 30 mars à 19 avec l'équipe des Midis du temple (à confirmer) ; 20 avril à 19h30; 1er juin à 19h30; 27 juin matinée de retraite avec rencontre du CaCg à midi.
Assemblée de district : 7 mars à Rixensart—13 juin à Boitsfort
Assemblée synodale : Weekend du 14 –15 novembre 2026

Mot du CACG

Une Assemblée Générale, pour quoi faire ?

Chaque année, à la même période, nous nous retrouvons pour l'Assemblée Générale de l'asbl. Quel est le but de ces retrouvailles ?

En premier lieu, c'est une obligation pour toute asbl d'organiser annuellement une assemblée générale de ses membres.

Cest également l'occasion de partager les réalisations et projets menés par notre communauté de Rixensart et pilotés par le CACG. Qui dit projet dit également financement de ces projets, qui dit financement dit également budgets.

Vous l'aurez compris, une AG donne l'occasion de faire le point, de se projeter vers l'avenir, de discuter finances mais également d'impliquer les membres de l'asbl dans la prise de décision. La vie de notre Eglise se veut la plus démocratique et transparente possible. L'équipe du CACG, que je remercie encore pour son dévouement et son travail, est au service de la communauté.

L'Assemblée Générale se veut donc un moment de partage et d'échanges. Nous comptons dès lors sur votre participation nombreuse lors de ce moment important pour la vie de notre paroisse.

Notez dans vos agendas la date du dimanche 22 mars à 10h45 (le culte est avancé à 10h). Les membres recevront bientôt une convocation individuelle, soit au temple, soit par courrier.

Pour le CACG,

Olivier de Roubaix

Nous vous rappelons que pour être membre de l'asbl, il vous est demandé de payer une cotisation de 10 € avant le 15 mars 2026 par virement au compte n° **BE71 0682 0659 4869**

avec vos **NOM, PRENOM** et « **COTISATION 2026** » en communication.





NEWS DE NOTRE COMMUNAUTÉ

Sujets de prières, opportunités de prises de contact, petits mots d'encouragement ou de félicitations …

N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER

SI VOUS VOULEZ PARTAGER UNE NOUVELLE!

Françoise Allard, s'est malheureusement fracturée le poignet en glissant dans sa douche. Elle a été opérée le mardi 17 février. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.





Serge Bracke, dont l'épouse **Marcelle** est décédée en 2024, a apporté ses vêtements pour que la communauté puisse en profiter, préférant cela à un don à une donnerie. Ils sont disponibles dans mon bureau et dans le hall de l'Église ; n'hésitez pas à vous servir ou à en prendre pour quelqu'un qui en aurait besoin.

Nous sommes tristes de vous annoncer que **Klodjana** et sa famille ont encore reçu une mauvaise nouvelle. Le recours a été rejeté ! Nous sommes en pensées et prières avec eux et nous ne baissons pas les bras ! Un nouveau recours sera introduit auprès du Conseil d'Etat.

Nouvelles de la diaconie



Mon nom est **Daniel NTEM,** votre Diacre, membre de l'Église de Rixensart depuis une dizaine d'années. J'ai été élu lors de l'Assemblée d'Église d'octobre 2020 et installé au cours d'un culte, conformément aux dispositions de l'Église Protestante Unie de Belgique.

Le service du Diacre s'inscrit dans le cadre de la Constitution de l'EPUB (art. 4.3), qui rappelle que les Diacres sont appelés à être des signes concrets de l'engagement de l'Église en faveur de la justice du Royaume de Dieu.

Ma mission se vit d'abord dans une présence **attentive et discrète,** exercée dans le respect absolu de la confidentialité. Elle consiste à être à l'écoute des membres de la paroisse, en particulier de celles et ceux qui traversent une période difficile. Que chacun se sente libre de venir vers moi en toute confiance si le besoin s'en fait sentir.
J'aimerais également inviter celles et ceux qui accompagnent socialement des familles à me transmettre toute nouvelle situation ou évolution.
Un rapport régulier est assuré auprès du Consistoire afin de garantir un suivi attentif des actions entreprises.

Ce ministère comporte également une dimension d'animation et de responsabilité communautaire : encourager chacun à poser des gestes solidaires, proposer au Consistoire des initiatives à soutenir ou à développer et contribuer à la mise en œuvre de projets à caractère social ou caritatif, tant au sein de la communauté qu'en lien avec le monde associatif. La gestion des collectes et des fonds destinés à ces actions se fait en collaboration avec le Consistoire.

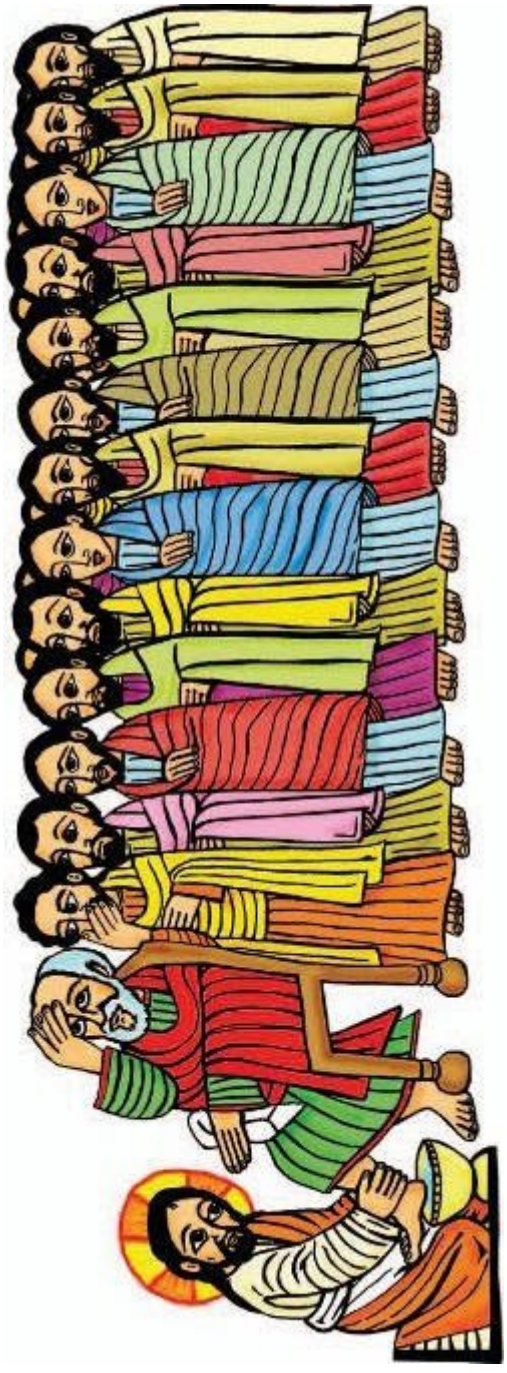
La participation à la vie liturgique fait aussi partie de cet engagement, notamment par la prière d'intercession ou le service lors des cultes.

À travers cette responsabilité, il s'agit de coordonner l'action sociale au sein de notre communauté, contribuer à faire grandir, au cœur de notre paroisse, une

dynamique d'écoute, de solidarité et d'ouverture, fidèle à l'Évangile et attentive aux réalités de notre temps.

Dans le prochain numéro, je vous présenterai les projets sociaux soutenus par la Diaconie de notre Paroisse.

Daniel NTEM



https://casadasbestas.blogspot.com/2015/04/

Eglise Protestante Unie de Belgique

Verenigde Protestantse Kerk in België

Protestant.link

Bruxelles, 18 février 2026

Cher.e.s ami.e.s,
Chères sœurs et chers frères,

Lorsque vous lirez cette lettre, nous serons au cœur du temps du Carême, une période de préparation à Pâques. Lorsque nous lisons dans la Bible un temps de quarante — qu'il s'agisse de jours, de semaines, de mois ou d'années — nous constatons qu'il s'agit toujours d'une période à l'issue de laquelle quelque chose de nouveau commence.
Une période faite de hauts et de bas se clôt, et à Pâques une nouvelle chance nous est offerte, un nouveau départ avec de nouveaux défis.

Mais auparavant, il nous faut traverser ce temps du Carême. Et comment le vivre de manière féconde ? Comment faire en sorte que ce temps soit bien utilisé et ne s'écoule pas dans une multitude d'activités qui le feraient passer sans que nous nous en rendions compte ? Ces semaines nous offrent l'occasion de consacrer davantage d'attention et de temps au silence et à la réflexion, à la prière, à Dieu, à l'autre. Beaucoup d'entre nous suivent un plan de lecture quotidien, en particulier durant cette période. Mais là aussi, quelque chose nous est demandé. Le texte que vous lisez ou la prière que vous adressez invite à la réflexion et à… l'action. Non pas pour l'action elle-même, mais comme conséquence de ce que Jésus nous demande. Un geste « ordinaire » comme une poignée de main, une tape sur l'épaule ou l'allumage d'une bougie devient alors quelque chose de particulier : un message de l'amour de Dieu. Et n'est-ce pas précisément le message de notre Église : transmettre l'amour de Dieu pour chacun de nous ?

Et où cela peut-il mieux se vivre que dans l'accompagnement pastoral, où nous nous écoutons et veillons les uns sur les autres ? En tant que Conseil synodal, nous voulons aussi être attentifs à ce que chacun de vous vit, dans l'ouverture et sans jugement. Les joies, mais aussi les préoccupations auxquelles vous êtes confrontés et que nous devons reconnaître. Mais ensemble, nous pouvons chercher des solutions, ensemble en chemin vers Pâques, ensemble vers un nouveau départ, vers une relation renouvelée avec Dieu. C'est là que se situe notre attention. Pâques nous donne un signe de la fidélité et de l'engagement de Dieu. Il n'abandonne pas l'œuvre commencée par sa main.

Nous vous souhaitons d'ores et déjà un temps du Carême ressourçant et béni !

Votre Conseil Synodal

Verenigde Protestantse Kerk in België – Eglise Protestante Unie de Belgique
Huis van het Protestantisme – Maison du Protestantisme
Rue Brogniezstraat 44 – 1070 Brussel – Bruxelles – +32 2 511 44 71 - president@protestant.link

Au début de ce temps de Carême,
nous venons à toi avec ce que nous sommes.
Nos élans comme nos fatigues,
nos désirs de renouveau et nos résistances.

Apprends-nous à faire silence pour mieux t'écouter,
de nous délester de ce qui encombre nos cœurs
et nous éloigne de l'essentiel.

Que ce temps soit pour nous un chemin de vérité,
où ta Parole éclaire nos choix et oriente nos pas.
Ouvre nos yeux à la détresse de nos sœurs et frères,
et rends-nous attentifs à ta présence dans les plus petits.

Que ce Carême nous transforme en profondeur,
qu'il ravive en nous l'espérance
et nous prépare à accueillir la joie de la résurrection.

Seigneur, marche avec nous sur ce chemin.
Façonne nos vies selon ton amour
et fais de nous des témoins de ta lumière.
Amen

En chemin pour Pâques …

Le Carême : qu'est ce que c'est ?

Cette année, le Carême débute le mercredi 18 février.

Focus sur ce moment d'introspection.

Qu'est ce que le Carême ?

Du latin *quadragesima*, le Carême désigne les quarante jours précédant Pâques pour la communauté chrétienne. Ce temps est consacré à la maturation spirituelle en se concentrant sur l'essentiel dans l'attente de la résurrection du Christ. Il débute le mercredi des Cendres et s'achève lors du Samedi Saint.
Le Carême repose sur trois piliers :

- **Le jeûne** : Se détacher du superflu et ce qui nous empêche de nous rapprocher de Dieu
- **La prière :** Permet de se reconnecter à Dieu
- **L'aumône :** Se tourner vers les autres par le partage

Le Carême catholique et protestant

Le Carême n'est pas vécu de la même façon au sein des communautés catholiques et protestantes. En effet, dans la tradition catholique, il est d'usage d'observer un jeûne alimentaire le mercredi des cendres et le vendredi saint.

Chez les protestants, le Carême est rythmé par des temps de prière. Le jeune n'est pas obligatoire et n'est pas strictement lié à la nourriture. En effet, il est de coutume d'enlever ce qui nous éloigne de Dieu dans nos vies.
(D'après Regards protestants)

Pour beaucoup, ce temps de Carême est l'occasion de vivre plus consciemment, de remettre en question ses habitudes et de s'ouvrir à de nouvelles perspectives.

Le texte d'Ésaïe peut nous aider à avoir un autre regard sur notre vie et notre foi.

Ésaïe 58 versets 5—11

Est-ce en cela que consiste le jeûne tel que je l'aime, le jour où l'on se prive ? Courber la tête comme un roseau, revêtir l'habit de deuil, se coucher dans la poussière, est-ce vraiment pour cela que vous devez proclamer un jeûne, un jour qui me sera agréable ?

Le jeûne tel que je l'aime, le voici, vous le savez bien : c'est libérer ceux qui sont injustement enchaînés, c'est les délivrer des contraintes qui pèsent sur eux, c'est rendre la liberté à ceux qui sont opprimés, bref, c'est supprimer tout ce qui les tient esclaves.

C'est partager ton pain avec celui qui a faim, c'est ouvrir ta maison aux pauvres et aux déracinés, c'est fournir un vêtement à celui qui n'en a pas, c'est ne pas te détourner de celui qui est ton frère.

Alors ce sera pour toi l'aube d'un jour nouveau, ta plaie ne tardera pas à se cicatriser. Le salut te précédera et la gloire du Seigneur fermera la marche. Quand tu appelleras, le Seigneur te répondra ; quand tu demanderas de l'aide, il te dira : « J'arrive ! »

Si tu cesses chez toi de faire peser des contraintes sur les autres, de les ridiculiser en les montrant du doigt, ou de parler d'eux méchamment, si tu partages ton pain avec celui qui a faim, si tu réponds aux besoins du malheureux, alors la lumière chassera l'obscurité où tu vis. Au lieu de vivre dans la nuit, tu seras comme en plein midi.

Le Seigneur restera ton guide ; même en plein désert, il te rassasiera et te rendra des forces. Tu seras comme un jardin bien arrosé, comme une fontaine abondante dont l'eau ne tarit pas.

LE COIN DE LA BIBLIOTHEQUE

N'hésitez pas à emprunter un livre parmi les quelque 600 ouvrages mis à disposition à l'église. La liste classée par auteurs, ainsi que celle des livres acquis en 2024 et 2025, vous ont récemment été envoyées par Yolande.



Petit rappel aux lecteurs et lectrices :

Lorsque vous empruntez un livre,

°merci de compléter la fiche qui se trouve à l'intérieur

°d'y indiquer vos nom et prénom, téléphone, adresse e-mail et la date de l'emprunt.

°de déposer la fiche dans le petit bac transparent.

La durée de l'emprunt est de 3 mois mais peut être prolongée en accord avec les bibliothécaires.

Lorsque vous rapportez le livre, déposez-le à l'endroit prévu pour les retours au bas de l'étagère. Nous nous chargerons de le ranger avec la fiche ad hoc.

Vous avez besoin d'aide pour choisir un ouvrage ? L'une de nous se fera un plaisir de trouver ce que vous cherchez.

Katia Vanderhofstadt et Thérèse Debra

Nouvelle page dans le Courants : 'L'écho des lecteur.rices'

Cette page est encore vide mais à partir du Courants Mai /Juin, nous attendons vos réactions, commentaires...etc. par rapport au Courants Mars/Avril. Merci de nous envoyer vos textes avant le 10 avril

(toujours le 10 du mois qui précède l'édition : donc 10 juin; 10 août; 10 octobre; 10 décembre; 10 février; 10 avril etc…) Mille fois merci !

19 avril

Après le culte de 13h à 15h

L'atelier 2tonnes a une ambition : donner aux individus et aux organisations les moyens de comprendre comment agir et contribuer à une transition réaliste et inspirante qui assurera un monde plus juste et sûr pour l'humanité



L'atelier 2T propose aux participants d'essayer de limiter le changement climatique en atteignant les 2tonnes éq. CO_2 d'émission de gaz à effet de serre par an et par personne d'ici 2050, pour ramener l'écosystème terrestre à l'équilibre.

Destiné autant aux novices qu'aux experts du sujet climatique c'est un vrai serious game pensé pour rassembler et débattre ensemble et pour que chacun puisse prendre du plaisir et exprimer son opinion

Le Germoir
A Rocha Belgique



Plus d'info sur le site
www.2tonnes.org

Dimanche 19 avril : 13 à 16h Atelier 2Tonnes au Temple de Rixensart

TABLEAU ACCUEIL + FLEURS Mars—Avril 2026

Resp : Jean Cornez **Gsm : 0496 21 94 15**	**Accueil et Fleurs** **Café, jus, biscuits** **Table de la communion**
Petit Déjeuner et accueil **Dimanche 1er mars**	**Anne et Philippe**
Dimanche **8 mars**	**Edouard**
Dimanche **15 mars**	**?**
Dimanche **22 mars**	**?**
Dimanche **29 mars**	**CULTE EN COMMUN A L'EGLISE** **DE BOITSFORT**
Petit Déjeuner et Accueil **Dimanche 5 avril** **Pâques**	**Petit déjeuner + Accueil** **Johanna et Jean-Marie**
Dimanche **12 avril**	**Catherine et Jean**
Dimanche **19 avril**	**Katia et Daniel**
Dimanche **26 avril**	**Bernadette et Vincent**
Petit déjeuner Accueil **Dimanche 3 mai**	**Bernadette et Louis**

Ces services ne sont pas réservés aux habitués. Nous serions très heureux de vous compter même très épisodiquement dans cette équipe. Vous pouvez envoyer votre (vos) proposition(s) de service « Après Culte **et/ou** Décoration Florale » à
Jean Cornez : jean.cornez@gmail.com pour un des dimanches libres de ce tableau mais aussi tout au long **de cette année de services 2026**

Culte en famille avec Ecodim

Tous les 2ièmes dimanches du mois (sauf Juillet /Août)

8 mars

Attention, ce sera le premier dimanche du mois : 5 avril, fête de Pâques

10 mai et 14 juin culte festif

ETUDES BIBLIQUES.

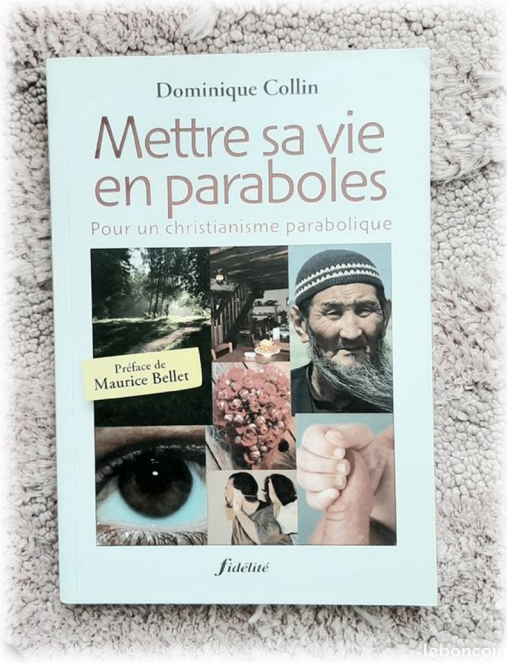


Soyez tou.te.s les bienvenu.e.s à ces rencontres bibliques de notre Église qui offrent une étude approfondie des écritures dans une atmosphère studieuse et chaleureuse et qui ont lieu mensuellement à partir du mois d'octobre jusqu'au mois de mai.

Nous reprendrons les études bibliques au mois d'octobre et je vous propose de lire ensemble le livre de notre ami Egbert Rooze 'Les femmes symboliques de la Bible'. J'ai encore quelques exemplaires à 10 €

(en librairie : 16 €). N'hésitez pas à me le demander.

En 2026: lundis 9 mars; 27 avril; 4 mai; 8 juin



Le groupe 'Cheminement spirituel'

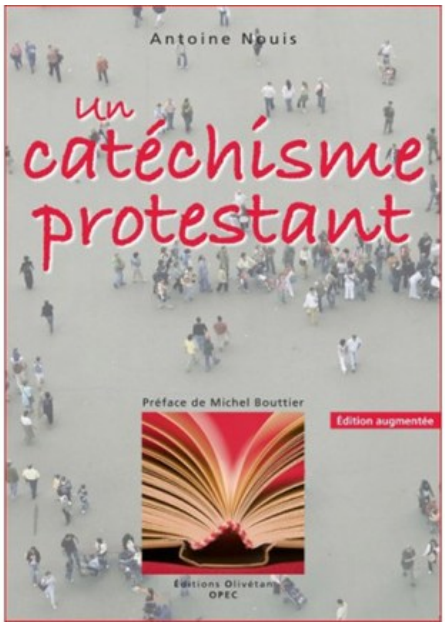
Il s'adresse à celles et ceux qui ont déjà effectué le cheminement spirituel du pasteur Pierre Glardon, ou qui souhaitent partager leur expérience et leur vie spirituelle.

Le livre de Dominique Collin sur les paraboles nous guide tout au long de ce cheminement spirituel, tant personnel que collectif.

Rencontres mensuelles: Lundis 23 mars; mardi 22 avril; jeudi 28 mai

Envie d'approfondir *vos connaissances du protestantisme et de réfléchir à ce qui fait votre foi, à ce qui peut donner sens à votre vie ? Alors ceci peut vous intéresser...*

Nous continuons le parcours commencé en 2024, et nous invitons tous ceux et toutes celles qui ont envie de nous rejoindre à venir pour (re)découvrir et approfondir les convictions protestantes en se basant sur le livre d'Antoine Nouis, 'Un catéchisme protestant'.



Chacun·e lit le chapitre avant de venir à la rencontre. Vos questions, vos interpellations, vos étonnements, etc. nourriront l'échange.

Les rencontres se feront mensuellement les mercredis soirs de 19h30 à 21h :

25 mars; 29 avril; 27 mai; 17 juin.

Vous pouvez-vous inscrire auprès de la pasteure :

ycbolsenbroek@hotmail.com

Les Midis œcuméniques

Avec le prêtre Francesco El Khoury, nous organisons une fois par mois, le

Midi œcuménique au Temple**, de 12h30 à 14h.**

Nous lisons l'Evangile du dimanche qui suit, et mangeons nos pique-niques.

Chacun.e apporte sa Bible. Aucune préparation n'est requise, c'est un simple partage et échange d'idées.

Les jeudis : 26 mars; 23 avril; 21 mai; 25 juin

Bienvenue à tou.te.s !

LES MIDIS DU TEMPLE

Les Midis du Temple se tiennent tous les deux mois.
P.A.F.: 10 euros (repas sandwich + 1 boisson).

La diversité des horizons enrichit l'échange.
C'est un lieu de convivialité autant que de questionnement et de recherche de sens.
La parole circule librement au départ des participants et entre eux; sur base de ses compétences et ses expériences, un(e) invité(e) introduit le thème par un court exposé, suivi, après une pause-sandwichs, d'un débat où chacun peut poser ses questions et/ou faire part de ses réflexions.

Les Midis du Temple à Rixensart sont une initiative de la communauté protestante de Rixensart (EPUB)
Inscrivez- vous auprès de l'organisateur * Le nombre de sandwichs en dépend.

Midi du Temple
Mardi 21 avril
12h15 à 14h

‘Comment votre argent peut détruire le monde ou le rendre meilleur’

Avec Marie Gribomont



Marie Gribomont est docteure en philosophie et lettres mais par ailleurs, économiste "sauvage". Dégoutée de l'économie telle qu'elle est encore trop souvent et dogmatiquement enseignée, elle s'est intéressée à des théories - et tournée vers des pratiques - plus en phase avec la réalité qu'elle observait.
Ces approches se révèlent surtout plus susceptibles de nous sortir des multiples impasses dans lesquelles notre société continue de foncer malgré les innombrables signaux d'alerte qu'il est aujourd'hui impossible d'ignorer.
Toutes et tous, nous avons un pouvoir économique et c'est à la fois un devoir et un plaisir de l'exercer. Son intervention visera aussi à donner des pistes concrètes de placements éthiques.

Vous pouvez-vous inscrire auprès de Jean-Marie van Caster ou Edouard Wuilquot :

vancasterjeanmarie@gmail.com
Edward.Wuilquot@skynet.be

Humour Protestant



Un peu d'humour juif :

'Un non-Juif demandait un jour à son ami Juif :

-Pourquoi les Juifs répondent-ils toujours à une question par une quatre question?

-Et pourquoi pas? lui répondit le Juif. ' p.78 'La bible d'humour juive' M-A Ouaknin

AGENDA

Permanence tous les jeudis au temple
De 10h à 12h30 et de 14h à 16h
Dimanche des familles + Ecodim tous les 2ièmes dimanches du mois :



Avec Sainte cène et accueil des enfants de 6 à 12 ans à **l'Ecodim (inscription souhaitée)** animé par : Anne, Trinette, Marie et Laurence
Catéchisme pour les jeunes de 12 à 15 ans sur trois années.
Études bibliques : une fois par mois
Midis du Temple : tous les deux mois—**Midis œcuméniques** : une fois par mois

Mars 2026
Dimanche 1 : 9h30 Petit déjeuner - 10h30 Culte
Lundi 2 : 19h30 Consistoire (Zoom)
Jeudi 5: Permanence
Samedi 7 : 9h30 Assemblée District à Rixensart
Dimanche 8: Dimanche des familles 10h30 Culte avec sainte cène, Ecodim
Lundi 9: 19h30 Etude Biblique
Votre pasteure part du 10 au 17 mars pour animer son dernier stage CPLR –formation continue des pasteurs– à Paris
Dimanche 15 : 10h30 culte présidé par François-René Martens
Jeudi 19 : Permanence
Dimanche 22: 10h Culte suivi AG ASBL
Lundi 23: 19h30 Cheminement spirituel Mardi 24 : Réunion Eglise dans la société à Bruxelles
Mercredi 25 : 19h30 Parcours protestant sur 'Le mal'
Jeudi 26: Permanence + Midi œcuménique et 18h CACG
Samedi 28 : KT
Dimanche 29 : 10h30 Culte en commun à Boitsfort. **Pas de culte à Rixensart**

Avril 2026 -
Jeudi saint : 19h au Botanique
Vendredi saint : 19h au temple
Pâques !
Samedi 4 : KT
Dimanche 5 : 9h30 Petit déjeuner 10h30 Culte avec sainte cène + Ecodim
Votre pasteure est en congé du 6 au 14 avril.
Dimanche 12 : 10h30 culte présidé par Frédéric Vilain
Jeudi 16: Permanence
Dimanche 19: 10h30 Culte suivi de l'Atelier 2tonnes
Mardi 21 : Midi du Temple
Lundi 20 : 19h30 consistoire à 19h Zoom
Mercredi 22 : 19h30 Cheminement spirituel
Jeudi 23 : Permanence—Midi œcuménique
Dimanche 26 : 10h30 Culte silence
Lundi 27 : 19h30 Etude biblique
Mercredi 29 : 19h30 Parcours protestant
Jeudi 30: Permanence
Dimanche 3 mai : 9h30 Petit déjeuner 10h30 Culte

Voyage à Strasbourg

ASCENSION 2026

(du 14 au 17 mai)

Plus que 3 mois et nous partirons à la découverte du Strasbourg Protestant.

Nous sommes 22 inscrits !

Paiement du solde

Le coût du voyage en chambre double est de 320 €. Un décompte sera fait pour les personnes qui utilisent leur propre voiture.

Le supplément en chambre individuelle est de 108 €

Le solde est à payer pour le 28 février au compte de l'Eglise

(BE71 0682 0659 4869) avec votre nom + voyage Strasbourg.

Pour rappel : Le consistoire vous propose en outre un prix de solidarité : ajoutez entre 20 € et 50 € au prix de base.

Et ce voyage est proposé avec 50 ou 100 € de réduction pour permettre à chacun et chacune d'y participer. Parlez-en à la pasteure

Philippe Romain

Dates à noter !



Photo YCB (2022)

Notre Dame d'Auvers –Van Gogh—Musée Quai d'Orsay

2026

Dimanche 22 mars :

10h Culte

10h45 : Assemblée générale de l'ASBL

Dimanche 29 mars : dimanche des Rameaux -Culte à l'Eglise de Boitsfort

Dimanche 5 avril :

Pâques– 10h30 Culte avec sainte cène et Ecodim

Dimanche 19 avril de 13h à 15h

Atelier 2tonnes

Voyage paroissial à Strasbourg du 14 au 17 mai 2026

Dimanche 24 mai Pentecôte

Baptême de Johanna Beeckmans

Dimanche 21 juin

10h30 Culte suivi du BBQ annuel

Dimanche 20 septembre

Rixenfête

Dimanche 18 octobre

Assemblée d'Eglise

Dimanche 25 octobre : Culte de la Réformation

Week-end 14 et 15 novembre : Assemblée Synodale

Vendredi 18 décembre : Repas de Noël en paroisse

PhiloXenia

Votre aide financière nous est
très précieuse pour faciliter
le démarrage de l'intégration des réfugiés et à terme de viser leur autonomie

Francesco El Khoury (Prêtre)
Yolande Bolsenbroek (Pasteure)

Comptes

Paroisse Ste-Croix et St-Etienne **BE13 0018 5200 5539**

Paroisse protestante de Rixensart
BE71 0682 0659 4869
Avec mention PhiloXenia
Communication : **PhiloXenia**
Ed. resp. Y. C. Bolsenbroek rue Haute 26A 1330 Rixensart

PROCHAINS THÈMES DU COURANTS

Thèmes envisagés pour 2026

Mai/Juin
Louer Dieu! Pourquoi donc?

Juillet / Août
Vacances

Septembre/Octobre
Temps de la Création—Les limites

Novembre/Décembre
Le sens du temps



Bienvenue à toutes les plumes qui souhaitent laisser une trace sur ce journal paroissial. **Un texte sur le thème, ou un poème, une prière, ou une réaction par rapport à un article du Courants..**.n'hésitez pas ! La date de réception de vos articles est le **10 du mois précédant** la sortie du journal.
À envoyer à l'adresse suivante :
ycbolsenbroek@hotmail.com

Des mots pour prier

Seigneur Dieu, Maître de la vie,
au cœur de notre foi chrétienne,
la lumière de la résurrection illumine notre chemin.
Dans un monde de ténèbres et d'angoisses,
montre-nous la voie à suivre.
Éclaire particulièrement les chefs d'état
dans leurs décisions notamment pour les plus fragiles de notre société
et les plus démunis de la planète.

Seigneur Dieu, Maître de la vie,
Dans un monde de la surconsommation,
nourris-nous d'abord par la sagesse de ta Parole.
Renouvelle également nos forces
comme tu l'as fait jadis pour Élie,
symboliquement avec une galette et une cruche.
Et que la Sainte Cène à Pâques
nous redonne vraiment, dans ce sens,
l'énergie pour affronter nos difficultés du quotidien.

Seigneur Dieu, Maître de la vie,
pour la foi chrétienne, la résurrection inaugure
une nouvelle révélation de la Vérité.
Dans un monde du paraître et de la post-vérité
où nous submergent
des vagues de nouveaux mots souvent répétés
comme fake news ou infoxication,
et où la norme pour la pensée résulte d'abord
de ce qui se lit sur les réseaux sociaux,
donne-nous de revenir à un message clair et vrai,
celui de ton Évangile.

Seigneur Dieu, Maître de la vie,
la force de notre foi chrétienne réside dans la lumière,
la nourriture et la vérité que nous offre
ton Évangile de la résurrection.
Dans un monde qui prend si souvent ses distances avec toi,
rejoins-nous au centre de la fête de Pâques
et redis-nous ton amour toujours vivant
pour chacune de tes créatures.
Et apprends-nous à partager autour de nous
ce magnifique cadeau de la Vie. Amen.

Inspiré par la prière de Claude Mourlam, service d'animation biblique

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

EGLISE PROTESTANTE DE RIXENSART

Rue Haute 26 a - 1330 Rixensart

Culte dominical à 10h30

Pasteure: Yolande C. Urbanus-Bolsenbroek- Daleborreweg 10 - 3090 Overijse
Gsm 0478 99 89 33
– ycbolsenbroek@hotmail.com

Bureau Temple : 02.652.26.11.

Site internet : www.egliseprotestanterixensart.be

Consistoire de l'Église

Président : Frédéric Vilain (0471.40.76.20)

Membres : Etienne Bourgeois (0470.60.97.44);
Odile Datcharry (0494.88.56.63); Daniel Ntem (0498.34.82.40), Thierry Bastin (0478.01.75.68);Trinette Slaa (0472.36.24.46)

Conseil d'administration

Président : Olivier de ROUBAIX (0478.82.87.33)

Secrétaire: Eric LION (0495.71.21.81)

Membres : Élisabeth LORENT (0478.51.21.98), Sari Hänninen (0470.90.42.08)

Trésorier : Louis STEVENS (0475.43.67.33)

Délégués district

Anne MOLINGHEN

Location des salles du Temple : Élisabeth LORENT (0478.51.21.98)

Jeunesse: Laurence de Roubaix, Anne Molinghen, Trinette Slaa, Marie Holdsworth

Bibliothèque : Katia VANDERHOFSTADT, Thérèse DEBRA

Courants : Louis STEVENS, Aurélien CHUKURIAN, Y. C. BOLSENBROEK,

Midis du Temple : J.-M. van CASTER, E. WUILQUOT, Y.C. BOLSENBROEK

Contacts avec le Centre Social Protestant
Délégué : William REY (02.653.77.02)

Compte bancaire : BE71 0682 – 0659 - 4869 du Conseil de Gestion de l'Église Protestante de Rixensart - Rue Haute, 26 A - 1330 Rixensart.

Éditrice responsable Pasteure Yolande C. URBANUS- BOLSENBROEK
Rue Haute, 26A - 1330 Rixensart – ycbolsenbroek@hotmail.com